

Ministre des Services
aux Autochtones



Minister of
Indigenous Services

Ottawa, Canada K1A 0H4

22 juin 2020

Monsieur Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget
99, rue Bank, bureau 900
OTTAWA ON K10 0A9

pbo-dpb@parl.gc.ca

Monsieur,

Je vous remercie de votre demande du 21 mai 2020 visant à obtenir des renseignements sur les mesures d'intervention adoptées par Services aux Autochtones Canada face à la COVID-19.

Vous vous souviendrez que le 18 mars 2020 le gouvernement du Canada a annoncé qu'il affectait 305 millions de dollars pour créer un Fonds de soutien aux communautés autochtones fondé sur les distinctions. Ce fonds a été créé dans le but de donner aux collectivités les moyens de financer des activités en fonction de leurs priorités et de leurs besoins.

Pour répondre à vos questions, les données que vous demandez n'étaient pas disponibles le 2 juin 2020 quant à l'octroi de 306,8 millions de dollars aux petites et moyennes entreprises autochtones sous l'autorité d'un renvoi du premier ministre, qui sera suivi d'une présentation au Conseil du Trésor. L'accord visant à déboursier le financement a été signé avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement le 26 mai 2020 et les fonds ont été libérés le 29 mai 2020. Le financement est actuellement acheminé au fonds des petites et moyennes entreprises et l'utilisation des fonds ne sera pas disponible avant le 20 juillet 2020 au plus tôt. Nous vous tiendrons au courant de l'état de ce financement dès que les données seront disponibles.

En ce qui concerne la question sur l'augmentation de l'aide fondée sur les distinctions aux étudiants Inuits, Métis et des Premières Nations, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé le 22 avril 2020 une hausse ponctuelle, à hauteur de 75,2 millions de dollars, de l'aide fondée sur les distinctions qui est destinée aux étudiants de niveau postsecondaire et aux nouveaux diplômés des Premières Nations, des Inuit et de la Nation Métisse. Les montants sont les suivants :

.../2

Canada

- 65,5 millions de dollars pour les étudiants des Premières Nations;
- 7,24 millions de dollars pour les étudiants de la Nation Métisse; et
- 2,52 millions de dollars pour les étudiants Inuits.

Le nouveau financement s'ajoute aux investissements prévus dans le budget de 2019 pour les stratégies d'éducation postsecondaire fondées sur les distinctions. Il sera accordé dans le cadre des stratégies actuelles des Premières Nations, des Inuit et de la Nation métisse pour l'année 2020-2021.

Ce nouveau financement sera assujéti aux mêmes obligations de déclaration que les stratégies d'études postsecondaires actuelles. Par conséquent, les données des rapports de rendement seront disponibles à l'automne 2021. Voici les estimations du nombre d'étudiants qui bénéficieront des montants susmentionnés :

- Étudiants de niveau postsecondaire des Premières Nations : environ 23 000 étudiants des Premières Nations qui reçoivent actuellement des fonds devraient bénéficier du nouveau financement.
- Étudiants de niveau postsecondaire de la Nation Métisse : environ 700 étudiants devraient bénéficier du nouveau financement. Il s'agit du même nombre que celui fourni par le Ralliement national des Métis au ministère dans sa proposition de politique visant à appuyer la mise sur pied de la Stratégie pour l'éducation postsecondaire de la Nation métisse liée au budget de 2019. Les données des rapports de rendement ne sont pas encore disponibles pour cette stratégie.
- Étudiants Inuits de niveau postsecondaire : on évalue à environ 200 le nombre d'étudiants qui devraient bénéficier du nouveau financement. Il s'agit du même nombre que celui fourni par l'Inuit Tapiriit Kanatami au ministère dans sa proposition de politique visant à appuyer l'établissement de la Stratégie pour l'éducation postsecondaire des Inuit liée au budget de 2019. Les données des rapports de rendement ne sont pas encore disponibles pour cette stratégie.

Les données des rapports de rendement, comme le nombre des étudiants, sont mises à jour chaque année et ne peuvent être fournies qu'une fois l'an. Les rapports des bénéficiaires de financement sont présentés au Ministère à un intervalle annuel. Il n'est donc pas possible de produire des mises à jour hebdomadaires.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles, à vous et à votre bureau. C'est avec plaisir que nous continuerons de collaborer avec vous afin de tenir les Canadiens informés de façon proactive de l'évolution rapide de la situation relative à la COVID-19, et de veiller à ce que se poursuive la responsabilisation démocratique en dépit de la crise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

L'honorable Marc Miller, CP, député

